

leur de cette lettre, mais avant, permettez-moi de vous dire un mot sur le projet de réunir Roubaix et Tourcoing pour la cavalcade.

On a dit que Tourcoing compterait autant de jeunes cavaliers que Roubaix, on a dit aussi que la cavalcade parcourrait les deux villes, un jour à Roubaix et un jour à Tourcoing, et que les fastes historiques des deux villes seraient représentés. A tout cela je répondrai seulement deux mots.

Le point essentiel pour qu'une cavalcade réussisse et que tout le monde soit bien d'accord, et qu'il n'y ait, pour ainsi dire, qu'une seule tête qui dirige, c'est ce qu'on ne pourra pas avoir si la jeunesse de Roubaix s'adjoint celle de Tourcoing; je ne veux douter ici aucunement des bons rapports qui existent entre les différentes familles des deux villes, mais d'un autre côté, je dois faire remarquer qu'entre toutes les villes manufacturières, il y a une espèce de je ne sais quelle jalousie qu'a enfantée l'industrie, et personne ne peut nier qu'elle existe, du moins un peu entre Lille, Roubaix et Tourcoing.

D'un autre côté, Tourcoing, qui en est encore à faire son coup d'essai en fait de cavalcade, pourra-t-il fournir son contingent de cavaliers dans les mêmes proportions que Roubaix? Je répondrai nettement que non.

Ainsi il y a donc un obstacle insurmontable pour faire une cavalcade commune entre nos deux villes. Je laisse à chacun le soin de peser mes paroles, et jusqu'à quel point ce que j'avance est juste.

Je reviens maintenant au programme rédigé par l'auteur de la lettre de mercredi. Comme l'auteur de cette lettre, je désirerais que l'administration fixât l'inauguration pour les trois localités intéressées, en trois jours différents. Boussebecq aurait le dimanche, Tourcoing le lundi, et Roubaix le mardi. Cela n'empêcherait pas notre ville de fêter les quatre jours, comme le fait encore remarquer l'auteur de cette lettre.

Je ne parlerai pas de la distribution des prix aux diverses sociétés qui a lieu chaque année, et qui sans aucun doute, sera renouvelée par l'administration.

Il serait à désirer que, pour cette année et les années suivantes, la Grande Harmonie s'adjoint la Fanfare et les deux sociétés chorales pour exécuter alternativement, pendant toute la soirée du 15 août, des morceaux d'harmonie et de chant, de cette manière le samedi serait entièrement consacré à la fête nationale.

Le dimanche aurait lieu le festival de musique et de chant; la matinée du même jour serait consacrée à la réception de toutes les sociétés qui prendraient part au festival, de même que pour les corps des sapeurs-pompiers qui prendraient part également au tir à la cible.

Le lundi, le festival serait continué; l'après-midi, ascension d'un ballon.

Le mardi, grande cavalcade représentant les fastes historiques de notre ville. Le bel ouvrage de notre archiviste M. Th. Lohridan nous fournirait un nombre considérable de faits remarquables qui se sont passés dans notre ville.

On pourrait représenter le Saint-Sépulchre tel qu'il était avant 93, de même que l'ancien château de Roubaix et même l'église Saint-Martin avant sa reconstruction; ces différents sujets seraient représentés, bien entendu, en planches peintes et non en tableaux comme Lille avait fait pour sa cavalcade de 1858, ou la collégiale de Saint-Pierre et le château du Buc étaient tout bonnement de simples tableaux représentant tel ou tel sujet.

J'ai la ferme confiance que la ville ne négligera rien pour que notre cavalcade soit belle et grandiose, en proportion de l'importance de notre ville.

Pendant la soirée, il serait tiré un feu d'artifice représentant la prise d'eau à Boussebecq, ou bien encore le Saint-Sépulchre ou le château de Roubaix.

Pendant les soirées des quatre jours, il y aurait en plus grande illumination.

Pendant toute la durée de la fête, il y aurait dans les différents quartiers de la ville des mâts de cocagne, des jeux de seau, de paume, de tir à la perche, tir au but, etc.

On pourrait même établir sur le canal, des courses aux canards, des joutes sur l'eau, et une foule d'autres jeux dont les noms m'échappent en ce moment.

Dans la lettre que je citais plus haut, je crois qu'il est parlé du square de Notre-Dame qui, depuis son ouverture est presque toujours désert. Il me semble que l'on pourrait y faire une estrade pour le festival, les morceaux d'harmonie seraient exécutés sur la Grand-Place et les morceaux de chant au square Notre-Dame.

Il serait aussi à désirer que l'administration fut en mesure de pouvoir livrer la nouvelle église du Tilleul au culte, pour l'époque des fêtes, de cette manière Roubaix réunirait tout ce qu'il faut pour offrir, aux nombreux étrangers qui ne peuvent manquer de venir y prendre part, des fêtes qui iraient de pair avec sa renommée européenne. Et du reste tous les différents corps d'état y gagneront sous plus d'un rapport.

Daignez recevoir, M. le Rédacteur l'expression de mes sentiments très respectueux.

Un abonné.

Dans notre numéro de dimanche dernier nous avons donné quelques détails sur M. John-Blick.

Mérite son talent incontestable, sa dernière représentation n'a pas attiré beaucoup de spectateurs: la salle était vide ou à peu près.

Il faut attribuer cet incident à la présence de plusieurs autres spectacles, ras-

semblés sur le même emplacement. Le cirque, qui n'était à Roubaix que momentanément, devait faire tort au théâtre qui y reste en permanence.

Aujourd'hui la même raison n'existe plus.

Nous conseillons fort aux amateurs d'exercices ou la force s'allie à l'adresse, à la grâce, et même à l'intelligence, d'assister à cette représentation.

Pour toute la chronique locale, J. Reboux.

#### COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture. le 1<sup>er</sup> le 2 hausse baisse  
3 % ancien. 69.30 69.35 » 5 » »  
4 1/2 au compt. 97.25 97.25 » » »

#### Tribunaux.

Dans son audience du 20 avril, la Cour de Cassation, confirmant un arrêt de la Cour impériale de Lyon, a rendu un arrêt duquel ressort en matière de contrefaçon de dessin de fabrique la jurisprudence suivante:

I. Le fabricant qui, pour se l'approprier pendant deux ans, a déposé au secrétariat des prud'hommes un dessin de fabrique connu mais dont l'application à faire sur des étoffes de soie était nouvelle, a pu en être déclaré propriétaire exclusif et obtenir contre le contrefacteur des dommages et intérêts, alors qu'en fait la contrefaçon n'avait été constatée que par le procès, et notamment d'une expertise. L'arrêt qui a prononcé cette condamnation, en s'appuyant sur cette constatation, est inattaquable devant la Cour de Cassation.

II. Le moyen pris de ce que le dessin dont il s'agit n'aurait pas été contrefait sur des étoffes de soie auxquelles seules il était applicable d'après le certificat de dépôt, mais sur des étoffes de laine, et de ce qu'en conséquence la contrefaçon ne pouvait donner lieu à des dommages-intérêts contre celui qui s'en était servi; ce moyen, disons-nous, n'ayant pas été soumis aux juges de la cause, n'a pu être valablement présentée devant la Cour de Cassation. Il a dû, dès lors être non recevable.

#### VARIÉTÉS.

##### LA POLITESSE ADMINISTRATIVE.

Dans une circulaire récemment adressée par M. le Conseiller d'Etat, directeur des postes, aux inspecteurs de son administration, nous lisons une recommandation spéciale au sujet du « sentiment, des regards et de la politesse qu'ils doivent au public, dont, ajoute le directeur général, nous relevons tous. »

Nous ne rechercherons point jusqu'à quel point cette recommandation avait besoin d'être adressée aux employés du service des postes plutôt qu'à toute autre catégorie d'agents d'une administration publique. Nous tenons, au contraire, à généraliser l'observation, en l'étendant à tous les salariés de l'Etat, du département ou de la commune; par là, nous espérons ôter à nos réflexions ce qu'elles pourraient offrir de blessant pour les individus, en leur conservant toute leur portée générale.

Louis XVIII a dit que l'exactitude est la politesse des rois. Cela peut être vrai des rois, mais ne l'est point du tout, à notre avis, des employés des bureaux. Pour ceux-ci, nous nous permettons de penser que l'exactitude ne saurait les dispenser de politesse; ils doivent être polis autant qu'exact. Polis avec qui? Avec tout le monde, car tout le monde les paie; et il n'est pas d'humble prolétaire qui, rudoyé par un commis d'administration, ne fût en droit de lui dire: « C'est moi qui vous paie, car les 40 centimes de tabac que je viens d'acheter contribuent à parfaire vos appointements. »

Il est bien clair qu'en parlant de politesse dans les rapports entre administrateurs et administrés, nous ne saurions avoir en vue les têtes de l'administration. Un ministre, un chef de division, un préfet, un sous-préfet, un maire, un receveur général sont toujours polis: ils ne voudraient pas l'être qu'ils le seraient en dépit d'eux-mêmes, car ce sont des gens bien élevés; et si on est en droit parfois de leur reprocher quelque chose, c'est l'excessive amabilité de leurs manières et l'abus qu'ils font de l'eau bénite de cour. En France, rien de plus rare que de tirer d'un ministre ou d'un préfet un non bien articulé et bien définitif; par contre, il est rare aussi d'en avoir un oui bien réel et promptement suivi d'effet; il y a donc compensation.

Mais si l'on est assuré de rencontrer dans le cabinet des chefs d'administration un accueil poli, de bonnes paroles à défaut de solides réalités, il n'en est point du tout ainsi dans les antichambres et les bureaux qui précèdent le cabinet. Là est la contre-partie des allures du cabinet. Autant on rencontre d'aménité dans celui-ci, autant l'abandon en est défendu par la raideur, la morgue et parfois l'insolence. On allègue la consigne: vain prétexte! jamais chef n'a prescrit à ses subordonnés d'être impolis vis-à-vis du public, c'est la recommandation contraire qui est souvent faite. La consigne la plus sévère peut être strictement maintenue sans blesser personne; nous en avons un exemple frappant, et tous les jours, dans la manière dont les sentinelles et plantons remplissent leur consigne. Ils sont absolus et n'offensent personne. Pourquoi? Parce qu'ils remplissent un devoir et n'ont pas la prétention d'exercer une autorité. C'est, en effet, l'autorité qui est le grand ténacité de tous les subalternes; ils se figurent que du moment qu'ils portent un bout de gazon à leur chapeau ou à leur casquette, qu'ils émergent tous les mois sur un re-

gistre imprimé, ils sont quelque chose sans le gouvernement, et ont une part quelconque dans cette grande chose si honorée en France, l'autorité. Vous ne leur ferez jamais entendre qu'ils sont les serviteurs des citoyens; et pourtant le service public implique l'existence de serviteurs. Mais on sert l'Etat, qui est une abstraction, et on fait peser sur les citoyens, qui sont des réalités, l'autorité à laquelle on touche seulement par l'extrémité du doigt.

Encore, si dans la morgue de ces pauvres subalternes, qui s'appliquent parfois à paraître pires qu'ils ne sont, il n'y avait qu'un travers, on laisserait au ridicule le soin d'en faire justice. Malheureusement, il y a plus qu'un travers; il y a un danger sérieux, permanent. Nous posons en fait qu'avec notre esprit centralisateur et gouvernementaliste, les fautes du plus petit employé remontent au gouvernement, au nom duquel il est censé agir. Un homme du peuple qui va dans un bureau d'administration publique et qui y est reçu brutalement, avec arrogance, ne se dit pas: Ce commis est un insolent, mais bien: Le gouvernement est bien dur pour le pauvre monde; c'est une absurdité, mais c'est ainsi; et on ne retirera pas cette idée d'une tête étroite, peu habituée aux distinctions et aux abstractions.

Nous le disons avec une profonde conviction: ce sont les plus petits employés des administrations publiques, les portiers, les garçons de bureau, les huissiers, les surmarchands qui peuvent faire et font réellement le plus de mal au gouvernement. Les fautes des ministres — car ils en font — sont réparées, souvent par eux-mêmes, toujours par leurs successeurs; mais comment reprimer les fautes d'un portier! L'insolence d'un valet échappe par sa petitesse même à la répression. Le monde moral comme le monde matériel a ses infimes petits, ses insectes microscopiques qui se débâtent à la vue, mais qui n'en font pas moins des ravages dans l'organisme.

C'est sur les ravages de ces acarus de la bureaucratie que nous voudrions éveiller l'attention et la sollicitude des administrateurs. L'administration française passe à bon droit comme un modèle d'exactitude, de probité, de délicatesse; qu'on ajoute à ces précieuses qualités un peu plus de politesse chez les subalternes, et tout sera pour le mieux dans la meilleure des administrations possibles. E. MOUTRET.  
(Courrier du Hôve).

#### BULLETIN FINANCIER.

1<sup>er</sup> mai 1863.

La liquidation de la rente ne se fait pas sans difficultés; on craint des livraisons de titres.

Le report varie de 25 à 30 centimes. On parle d'une hausse de 1/4 sur les consolidés, mais ce bruit est inexact.

On sait que la Bourse de Londres est aujourd'hui fermée.

La rente s'échit et les autres valeurs la suivent.

La fin de la Bourse n'est pas meilleure que le commencement.

La rente, ouverte à 69.40, son cours le plus élevé, est tombée à 69.20, pour fermer à 69.25 en liquidation, 69.50 fin courant.

La cote de Vienne est insignifiante; cependant les changes se sont améliorés.

Le 5 % italien s'est affaibli de 72.15 à 71.85.

Le nouvel emprunt se maintient à 73.

Le Mobilier français est tombé de 1430 à 1405, et l'Espagnol de 930 à 920.

L'Orléans ferme à 1015; le Nord à 1037.50; l'Est et l'Ouest à 530; le Midi à 765; le Genève à 437.50; le Dauphiné à 460; le Victor-Emmanuel à 457.50.

Les Autrichiens sont tenus à 495; les Lombards à 598.75; les Russes à 428.75; les Romains à 433.75; les Saragosse à 752.50; les Nord d'Espagne à 570.

Les Transatlantiques sont cotés 560; les Suez 530; les Gaz parisiens 1827.50; les Rivoli 260; les Ports de Marseille 765.

Cours moyen du comptant: 3 %, 69.30.

4 1/2, 97.25 1/2.

Banque de France, 3,375.

Crédit foncier, 1490.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

#### Mercuriale du marché aux grains de Lille du 29 AVRIL 1863.

Blé blanc vendu, 1,680 hect.	21 71
Blé macaux id. 300 hect.	19 31
Prix extrême du blé blanc.	19 à 23 fr.
Id. du blé macaux 16 à 21 fr.	
Hausse à l'hectolitre: Blé blanc	0 57
id. Blé macaux	0 32
Fleurs (le sac de 100 kilog.).	37 50
Baisse: 0 fr. 00 cent.	
Son (le quintal métrique)	9 00
Prix moyen (à l'hectolitre) des marchés du département, plus Arras.	
Blé blanc.	Blé mac.
Semaine courante. 20 90	19 00
Semaine précédente 20 90	19 05
Baisse.	0 00
	0 05

#### TAXE DU PRIX DU PAIN

dressée d'après les bases déterminées par l'arrêté municipal du 25 octobre 1855.

Pain de ménage, le kilogramme	28
Pain de 2 <sup>e</sup> qualité, id.	34 50
Pain blanc, id.	35
Pain de fleur (pain français) 125 g.	6
Les deux pains	11
Les quatre pains	22
Les huit pains	44

#### PLACE DE LA LIBERTÉ.

Grande loge construite en planches, éclairée au Gaz, et parfaitement décorée.

#### TRAVAIL EXTRAORDINAIRE

et grandes évolutions militaires exécutés par 74 ARTISTES A QUATRE PATTES.

Tous les jours deux représentations. La première à 5 heures. — La seconde à 7 1/2 heures.

Prix des places: Premières, 1 fr.; secondes, 50 c.; troisièmes, 25 c.

#### THÉÂTRE DE ROUBAIX.

Dimanche 3 mai.

Abonnements et entrées de faveur suspendus

TROISIÈME REPRÉSENTATION DE

#### JOHN-BLICK

Clown anglais, premier sujet mime des théâtres de Paris.

Première représentation de

#### LE MONSTRE et le MAGICIEN

Pièce fantastique en 6 tableaux.

1<sup>er</sup> tableau: le Génie de la forêt. — 2<sup>e</sup> tab.: la Création du Monstre. — 3<sup>e</sup> tab.: la Fête des Bohémiens. — 4<sup>e</sup> tab.: l'Incendie de Ferns. — 5<sup>e</sup> tab.: le Tigre et sa proie. — 6<sup>e</sup> tab.: le Monstre foudroyé.

JOHN-BLICK remplira le rôle du MONSTRE, qu'il a joué à Paris, au théâtre de la Porte St-Martin.

M<sup>lle</sup> Rivière remplira le rôle d'Antonio.

Deuxième représentation de

LE BOUCHON DE CARAFE, vaudeville nouveau en 1 acte.

Ordre: 1. Le bouchon de carafe; 2. Le monstre.

Ouverture des bureaux à 7 heures. — Lever du rideau à 7 h. 1/2.

Lundi 4.

Abonnements suspendus.

Avant-clôture de l'année théâtrale.

Clôture définitive de M. JOHN-BLICK.

Deuxième représentation de

#### LE MONSTRE ET LE MAGICIEN.

LES ERREURS DU BEL AGE, vaudeville en 1 acte.

Ordre: 1. Les erreurs du bel âge; 2. Le monstre.

Les bureaux seront ouverts à 7 heures. On commencera à 7 h. 1/2.

Prix des places:

Loges de première galerie, 3 fr.; fauteuil de première galerie, 2 fr. 50; fauteuil d'orchestre, 2 fr. 50; première galerie, 2 fr.; stalles de parquet, 2 fr.; deuxième galerie, 1 fr.; parterre, 1 fr. 25; parterre, 75 cent.; amphithéâtre, 50 cent.

On peut se procurer des cachets à l'avance, de 9 heures à 4 heures, chez J. Reboux, Grande-Rue, 56.

Un supplément de 25 cent. sera perçu pour les cachets pris à l'avance, pour les places au-dessus de 2 fr. Pour les autres places, il sera perçu 10 c. par cachet.

Jeudi prochain, pour les adieux de la Troupe, spectacle extraordinaire au bénéfice de M<sup>me</sup> Adolphe.

#### THÉÂTRE DE LILLE

Dimanche 3 mai, à 6 heures.

Première représentation de la reprise de CHARLES VI, grand opéra.

AVIS. — Tous les jours de spectacle, le bureau de location restera ouvert jusqu'à l'heure de l'ouverture du théâtre.

#### KERMESSES.

Dimanche 3 mai.

Baisieux, Lezennes, Sainghin-en-Méaulois, Templiers.

#### AVIS. — En envoyant un franc 40 centimes en timbres-poste à M. DISDEHI,

photographe de S. M. l'Empereur, 8, boulevard des Ateliers, à Paris, on recevra franco, par le retour du courrier, le portrait-carte de 321 (trois cent vingt-et-une) célébrités contemporaines. 3740-4907

#### Pensionnat de Demoiselles.

M<sup>lle</sup> CAVELAN, de Paris, qui ont fondé un pensionnat de demoiselles, rue du Grand-Chemin, 73, se recommandent tout particulièrement par l'organisation d'une entreprise toujours difficile, surtout aujourd'hui.

D'après le prospectus que M<sup>lle</sup> CAVELAN ont fait, cet établissement réunit tous les avantages possibles d'instruction et d'éducation.

Les langues étrangères sont l'objet d'une attention toute spéciale; les arts d'agrément, dessin, musique, etc., ne sont pas oubliés, et les prix de ces accessoires, indispensables de nos jours, sont très-modérés.

Nous croyons pouvoir annoncer aux parents une maison établie dans les meilleures conditions.

#### AVIS AUX CHASSEURS.

Janssens-Durieux, armurier et arquebuser breveté de Sa Majesté le Roi des Belges, informe MM. les amateurs de tir que l'on trouve chez lui toute espèce de fourniture et articles pour la chasse et le tir, tels que carabasses, gibecières, poires à poudre et sacs à plomb, cartouchières pour fusils Lefauchaux, armes de tout système, fusils à bascule se chargeant par la culasse, fusils doubles et simples, pistolets et carabines Flobert pour le tir de salon, etc.

Fabrication d'arbâtes en tous genres, arcs en acier fondu et ordinaire, bois en érable, palissandre, citronnier, et plaquage de toute espèce de bois, garniture en fer, cuivre, argent, etc., gravure antique et moderne.

Il repare et remet à neuf toute espèce d'armes à des prix modérés.

S'adresser rue de la Brasserie, n<sup>o</sup> 47, route de Lannoy, près de la Planche-Trouée, à Roubaix. (3720)

La deuxième édition de l'Histoire de France illustrée, de MM. Bo: dier et Charton, est la seule histoire de notre époque dont les gravures représentent avec fidélité jusque dans le moindre détail tout ce qui mérite d'être connu. M. Charton avait déjà donné des exemples notables de ce consciencieux système d'illustration dans les Voyages anciens et modernes et dans le Magasin pittoresque, dont la publication se poursuit avec le même succès.

#### CHANGEMENT DE DOMICILE

Depuis le 1<sup>er</sup> Avril, les bureaux et dépôt d'Asphalte de Seyssel et du Val-de-Travers, établis ci-devant à Roubaix, viennent d'être transférés à Lille, faubourg de Fives, rue du Curé N<sup>o</sup> 5.

Les nombreux travaux exécutés jusqu'à ce jour, ont donné constamment les résultats les plus satisfaisants, tant à cause de la qualité des matières que pour les soins apportés à l'exécution.

La nouvelle position près la gare du chemin de fer à Lille, permettra de donner suite aussi promptement que possible à toutes les demandes qui auront pour objet les dallages en Asphalte pour trottoirs, portes-cochères, cours, écuries, remises, caves, ateliers, magasins, fabriques, couvertures en terrasses, chapes de maçonnerie, etc. etc.

Les scelléments de lambourdes, gîtes ou sablières, dans une nappe continue de bitume méritent d'attirer spécialement l'attention de MM. les Architectes pour l'assainissement des rez-de-châssées et la conservation des parquets. 3672 CUISENIER.

#### AVIS

TOPIQUE SAISSAC, spécifique unique pour la guérison des cors, œils de perdrix, oignons, durillons. Il enlève la douleur de suite, fait tomber la racine en peu de jours, 22,000 certificats et lettres de remerciements attestent son infailibilité. Paris, pharmacie 18, rue Fontaine-Molière. A Roubaix, chez M. COILLE, pharmacien, Grande-Place. 3671 4604

#### AVIS.

**BAISSE DE 35 %**

Rue Fosse-aux-Chênes, 22.

Grand assortiment de PAPIERS PEINTS depuis 20 c. le rouleau; beau papier trois couleurs, à 70 cent., pour salon; papiers satinés, dorés, à 1 fr. 90; devantures de cheminée depuis 75 c.

Chênes, agathes et marbres.

A la même adresse: ENCADREMENTS en tous genres, GLACES émaillées et glaces nues pour devanture de magasin, BOULES PANOLAMAS pour jardin. 3634 - 15 m. au 15 jt.

#### COMPAGNIE DES

Mines de Béthune.

DÉPOT DE

#### CHARBONS GRAS

des fosses de

BULLY, MAZINGARBE ET VERMELLES.

#### VENTE A L'HECTOLITRE

Mesure des fosses.

La Compagnie des Mines de Béthune, dont le dépôt de charbons est situé PRÈS DE LA GARE DU CHEMIN DE FER, rue Latérale, à Roubaix, prie MM. les consommateurs de vouloir bien faire leurs commandes un ou deux jours à l'avance, afin qu'il ne soit apporté aucun retard dans les livraisons; les charbons qui lui seront demandés seront toujours fournis exempts de tous mélanges, très gaisilleux, bien secs et nouvellement extraits, aux prix suivants:

(l'hectolitre pesant 80 k., mis en voiture et rendu à domicile, pour la ville (octroi compris).

GROSSE GAILLETIERE, 2 fr. 50

MOYEN (dit tout-venant) 1<sup>er</sup> qual., 1 fr. 85

2<sup>e</sup> id. 1 fr. 65

FINES NOISSETTES 1 fr. 55

(l'hectolitre, mesure des fosses, mis en voiture et rendu à domicile pour la ville (octroi compris).

GROSSE GAILLETIERE, 2 fr. 45

MOYEN (dit tout-venant) 1<sup>er</sup> qual., 1 fr. 80

2<sup>e</sup> id. 1 fr. 60

FINES NOISSETTES, 1 fr. 50

(l'hectolitre pesant 80 k., pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris).

GROSSE GAILLETIERE, 2 fr. 40

MOYEN (dit tout-venant) 1<sup>er</sup> qual., 1 fr. 75

2<sup>e</sup> id. 1 fr. 55

FINES NOISSETTES, 1 fr. 45

(l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.

GROSSE GAILLETIERE, 2 fr. 40

MOYEN (dit tout-venant) 1<sup>er</sup> qual., 1 fr. 75

2<sup>e</sup> id. 1 fr. 55

FINES NOISSETTES, 1 fr. 45

(l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.